



**Si notre collectif a choisi ce nom, c'est pour défendre tous ensemble l'île BERDER.
Savez-vous ce que veut dire BERDER : frères et sœurs d'une même famille, joli Nom !
Nous voulons nous réapproprier notre patrimoine naturel
et défendre les enjeux environnementaux de cette île magnifique.**

Rassemblement le dimanche 17 janvier 2021 à 14h à l'entrée du passage de Berder, Larmor-Baden

Petit rappel historique à compter du 20ème siècle

De 1937 jusqu'en 1991 ce sont les Petites Sœurs de St François qui en sont propriétaires. À partir de 1984, l'île est louée pour 25 ans à Loisirs, Vacances, Tourisme (LVT), qui y fait du tourisme social et accueille des familles, des séminaires, des fêtes familiales, des colonies de vacances, des classes de mer pour tous les enfants de la région, plein de beaux souvenirs pour beaucoup !

En 1991, l'île est vendue à la Société Immobilière Yves Rocher, qui souhaitait faire un centre de thalasso sur Berder avec l'appui du maire de Larmor-Baden. Une mobilisation générale d'associations et de LVT ne leur a pas permis de mener à terme leur projet, et Berder reste ouverte aux activités les plus diverses pour le bonheur de toutes et tous...

En 2012, la société Yves Rocher cherche donc à vendre l'île, il rencontre François Goulard, président UMP du Conseil général du Morbihan, pour évoquer le sort de l'île. Le dossier fait l'objet de débats houleux au sein de l'Assemblée départementale, beaucoup de conseillers ne souhaitant pas passer une nouvelle fois à côté de cette chance d'acquérir l'île de Berder.

Réponse de François Goulard :

"Avant d'acheter, il faut savoir ce qu'on veut faire. Nous ne disposons pas de droit de préemption, comme la commune de Larmor-Baden. D'autres collectivités peuvent se porter candidates. Par exemple, le Conservatoire du littoral. L'essentiel est de préserver l'accès au public."

A l'époque de nombreuses associations avaient aussi défendu l'idée de transformer Berder en parc départemental afin de préserver l'île. Une pétition dans ce sens lancée par un collectif a recueilli plus de 13 400 signatures !!

Le groupe Giboire s'y intéresse avec l'idée d'y construire un hôtel de luxe avec parking de près de 100 places, piscine/spa et extension sur 3 niveaux. Un protocole d'accord est signé en 2013 mais si à l'époque on parlait d'un prix de 10 millions d'Euros la vente définitive de Berder en date du 24 mai 2016 le sera pour seulement 4 millions...la

Pas si cher pour le Département quand on sait qu'il a versé un million d'euros pour la reconstruction de Notre Dame de Paris !!!

Notre constat

Le maire de Larmor Baden soutenu par des élus politiques en place, appuie le projet d'hôtel de luxe du groupe GIBOIRE, au mépris de la loi et du bon sens.

M. GIBOIRE occupe le bâtiment des pêcheries et en a fait sa résidence secondaire, alors que ce bâtiment est exclusivement réservé à un usage maritime (AOT

de 2013). De plus, pour préserver sa tranquillité, il a interdit l'accès au sentier côtier le long de ce bâtiment !!!

M. Bertholom, Maire de Larmor-Baden, a depuis le 2 octobre 2020, lendemain de la tempête Alex, pris un arrêté de danger sur le sentier côtier et depuis ce jour, les arrêtés se succèdent de façon scandaleuse.

Ce que BERDER ENSEMBLE demande

Ce projet Giboire comme tous peuvent le ressentir et comme trois parlementaires morbihannais l'écrivent est un dossier d'un autre temps.

Il n'est pas raisonnable, à une époque où l'on parle de préserver l'environnement et la biodiversité de laisser faire dans cette île emblématique du golfe un hôtel avec un parc privé de 23 hectares.

Ce projet n'a aucun sens en dehors de satisfaire quelques appétits. Nous voulons préserver Berder, c'est une île du golfe du Morbihan, l'une des plus belles baies du Monde, c'est notre île de cœur, et quelle magnifique île !!

Berder doit dès maintenant être classée Espace Naturel Remarquable dans son intégralité et ses arbres protégés en zone Espace Boisé Classé. Ainsi, nous pourrions tous la protéger et veiller sur elle.

Le site de Berder et la commune de Larmor-Baden sont en Zone Natura 2000 ! Il est répertorié comme site Ramsar (protection des zones humides) et protégé comme tel internationalement !

Alors que se passe-t-il ? Pourquoi certains élus et services de l'État laissent-ils faire et autorisent de tels passe-droit ?

Nous voulons faire de BERDER un parc départemental permettant de construire des projets associatifs, sportifs, culturels, économiques... Nous voulons faire de BERDER un modèle de respect de l'environnement pour que toutes et tous puissent profiter de cette île magnifique ou tout simplement de s'y balader.

Certains détracteurs diront que l'hôtel va permettre de créer des emplois. C'est illusoire ! Et pour combien de temps avant qu'elle ne soit revendu dans sa totalité en appartement privé ? Un parc départemental pourrait en créer beaucoup plus, y compris avec des activités économiques qui permettraient de répondre aux besoins du plus grand nombre.

Aider nous à sauver BERDER de la Bétonisation, de la bêtise, de l'argent

L'île de Berder est en danger, elle a besoin de VOUS

Venez nombreux et nombreuses au rassemblement du 17 janvier 2021 à 14h

**SIGNEZ LA PETITION POUR QUE L'ILE BERDER
DEVienne UN PARC DEPARTEMENTAL !!**

<https://www.berderensemble.infini.fr/petition/>



Collectif Berder Ensemble

contact@berderensemble.infini.fr

Site web : <https://www.berderensemble.infini.fr>

FaceBook : @berderensemble